***jeudi 3 août 2023***

**IDENTIFICATION DU PATIENT:**

Nom, Prénom : pat-169 45 ANS

**MAMMOGRAPHIE**

**MOTIF :**

Bilan d’un nodule palpable du QIE du sein droit.

**RESULTATS:**

Seins denses hétérogène, type 1 de l’ACR.

***Sein droit :***

Masse en projection du QME de forme irrégulière, de contours indistincts, de taille supra centimétrique, dense, de tonalité hydrique, contenant de fines micro-calcifications polymorphes en son sein.

Surdensité focale en projection du QII, de contours également indistincts.

Liseré cutané fin et régulier.

Aires axillaires droites insuffisamment explorées.

***Sein gauche :***

Absence de syndrome de masse ou d’image d’opacité nodulo-stellaire.

Absence de désorganisation architecturale ou de foyer de micro-calcifications péjoratif.

Quelques calcifications régulières éparses, associées à des calcifications vasculaires débutantes.

Liseré cutané fin et régulier.

Absence d’adénopathies axillaires.

***Le complément échographique,***

***Sein droit :***

Présence d’une masse, siégeant à cheval sur le QME et le QIE du sein droit, de forme et de contours irréguliers, d’échostructure hypoéchogène hétérogène, modérément atténuante, mesurant 23x21 mm de grands axes.

Il s’y associe deux masses homolatérales, de forme irrégulière, de contours micro-lobulés, d’échostructure hypoéchogène hétérogène, non atténuantes, situées et mesurées comme suit :

QMinf : 10x08 mm et QMint : 09x06 mm.

Revêtement cutané fin et régulier.

Adénopathies axillaires droites à hile réduit, excentrées, à cortex développé, dont la plus volumineuse mesure 25x15 mm.

***Sein gauche :***

Absence de syndrome masse ou d’ombre acoustique pathologique.

Système canalaire non dilaté.

Revêtement cutané fin et régulier.

Respect des plans graisseux sous cutanés.

Ganglions axillaires de morphologie conservée, d’allure inflammatoire.

***CONCLUSION :***

***Mammographie bilatérale et échographie mammaire retrouve une masse suspecte du QIE du sein droit, associée à deux masses homolatérales du QMinf, QMint, faisant évoquer une multifocalité, avec adénopathies axillaires homolatérales remaniées.***

***L’examen du sein droit est classé BI-RADS 5 de l’ACR, nécessitant une vérification histologique par microbiopsie échoguidée et une vérification cytologique ganglionnaire axillaire homolatérale.***

***L’examen du sein gauche est classé BI-RADS 2 de l’ACR.***

***Un complément IRM mammaire est également souhaitable pour confirmation de la multifocalité à droite.***